



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 23 août 2017

Monsieur Jean MARMANDE
Commissaire enquêteur
Mairie
40201 MIMIZAN Cedex

Transmission électronique :

Objet : suite à votre rencontre avec M. Jean Dupouy, membre du Bureau exécutif de la Fédération SEPANSO Landes

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Comme beaucoup de citoyens, tous les responsables de la SEPANSO s'étonnent que la commune de Mimizan n'ait mis en ligne sur son site Internet que l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal. Nous espérons que vous saurez convaincre le maire et le service urbanisme que l'accès à l'information est primordial dans toute enquête publique (ceci est acquis depuis que la Charte de l'Environnement a été intégrée à la Constitution de la République française).

Ainsi que Monsieur Jean Dupouy a pu vous le dire de vive voix, nous souhaitons :

- le prolongement de cette enquête publique car il est indispensable que la commune communique un certain nombre d'informations indispensables à la compréhension de la démarche du Maire (P.J. 1 – courrier R.A.R. adressé au maire le 18 août 2017 dont nous attendons la réponse) (P.J. 2 – courrier déposé le 23 août 2017)
- l'organisation d'une réunion publique. En effet la fermeture de l'aire de camping-cars a suscité de nombreuses réactions localement et ailleurs (nous espérons d'ailleurs que leurs auteurs se manifesteront auprès de vous) d'incompréhension. Si Monsieur le Maire n'a pas pris la peine de solliciter l'avis du conseil municipal sur l'usage d'engins mécaniques pour saccager un bien public, il semble indispensable qu'il ait le courage d'expliquer sa démarche et ses décisions aux citoyens de Mimizan et aux visiteurs de la commune qui ont été surpris. Nous avons bien conscience qu'une telle réunion risque d'être houleuse, mais l'absence d'organisation d'une réunion publique tendrait à accréditer la rumeur selon laquelle s'exprimer librement à Mimizan peut valoir quelques problèmes à leurs auteurs.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53 georges.cingal@wanadoo.fr



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 18 août 2017

Monsieur le Maire
Mairie
2 Avenue de la Gare
40200 MIMIZAN

OBJET : demande de communication de documents

Transmission numérique : cabinetdumaire@mimizan.com

Transmission R.A.R. N° 1A 119 799 8113 9

Monsieur le Maire,

La Fédération SEPANSO Landes vous prie de bien vouloir lui communiquer les documents suivants :

1. le soutien juridique et réglementaire à la prise réglementaire de l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle T N°111 en date du 2 août 2017
2. la délibération actant la désaffectation de la parcelle cadastrée T 111, commune de Mimizan.
3. la délibération actant la fin de l'entretien et la destruction des équipements publics présents, par les services techniques communaux, parcelle cadastrée T 111 commune de Mimizan.

Naturellement, si ces documents sont numérisés, nous serons satisfaits par une transmission électronique.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre courrier, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Vice-Président Fédération SEPANSO Aquitaine
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 23 Août 2017

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur le Maire
Mairie
2 Avenue de la Gare
40200 MIMIZAN

OBJET : Demande complémentaire de communication de documents Remis en main propre avec copie au Commissaire enquêteur

Monsieur le Maire,

La Fédération SEPANSO Landes vous prie de bien vouloir lui communiquer les documents suivants :

1. L'extrait de délibération du 24 novembre 2016 point 5 concernant la désaffectation des parcelles T002 et T111 de Mimizan plage.
2. L'extrait de délibération du 15 décembre 2016 point 15 concernant le déclassement des parcelles T002 et T111 de Mimizan plage.
3. Les copies des convocations avec l'ordre du jour pour délibérer des délibérations citées au 1) et 2).
4. La copie des docs objet de l'ordre du jour des délibérations citées au 1) et au 2).
5. L'avis des domaines pour la cession de la parcelle T111 et de la parcelle T002
6. L'étude du coût/bilan de l'opération projetée avec le réaménagement d'un nouveau parking équivalent.
7. L'étude d'impact sur le voisinage immédiat des parcelles T002 et T111
8. L'étude d'impact sur le re-placement de la desserte équivalente réservée aux camping-cars (80 places)

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre courrier, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Vice-Président Fédération SEPANSO Aquitaine
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
www.sepanso40.fr